

ÉDITION 2021

3

#forêt ~~poubelle~~

20 et 21 mars



DOSSIER DE PRESSE

ADN Group - Illustration Miré

#ForêtBelle

Le ramassage de déchets

L'année dernière, le SMICTOM a coordonné 42 sites de ramassage sur 25 communes et a rassemblé 1600 personnes ! Encore beaucoup trop de déchets puisque plus de 20 tonnes ont été ramassées...

Les 20 et 21 mars 2021, nous comptons une fois de plus sur la mobilisation des citoyens pour nettoyer la forêt et les abords des villages de notre beau territoire !

Malgré un contexte sanitaire inédit, le SMICTOM mettra tout en œuvre pour la bonne réalisation de la 3ème édition du ramassage #ForêtBelle : sacs pour faire le tri, pinces à déchets, poubelles ... tout cela dans le respect des mesures sanitaires prévues. C'est pourquoi cette année, le SMICTOM ne pourra pas fournir de gants et de gilets donc n'oubliez pas de venir avec votre matériel personnel.

Comme les années précédentes, les déchets seront triés lors du ramassage et seront collectés par le SMICTOM avec le soutien de Veolia et la société Kutler qui se sont engagés dans cette démarche. Les déchets seront ensuite traités par le SMITOM-LOMBRIC. Ils seront ainsi correctement valorisés et recyclés !

Pour participer, les particuliers pourront s'inscrire sur les points de ramassage via l'outil cartographique du Lions Club sur le site internet :

<https://defipourlenvironnement.org/>

Tous les acteurs de la charte « Propreté en forêt et lisière » du Pays de Fontainebleau seront encore au rendez-vous pour ce grand week-end de sensibilisation : le Lions Club de Fontainebleau, Défi 77 pour l'Environnement, la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, la Communauté de communes Moret-Seine-et-Loing, l'Office National des Forêts, le Département de Seine-et-Marne, les Amis de la Forêt de Fontainebleau et le SMITOM-LOMBRIC. C'est grâce à la charte « Propreté en forêt et lisière », que tous ces acteurs ont pu travailler ensemble pour aboutir à une telle synergie.



#forêt
poubelle

#ForêtBelle C'est aussi...

Des actions curatives

Afin d'apporter un soutien technique aux communes (pour les lisières) et à l'ONF (pour la forêt), le SMICTOM a collecté au moyen d'un camion grappin et d'un camion plateau plus de 113 tonnes de déchets en 2020.

Des actions de sensibilisation

En dehors des journées #ForêtBelle, tout au long de l'année 2020, le SMICTOM a accompagné plus d'une vingtaine d'opérations de ramassage des déchets en apportant des moyens techniques, humains ou d'information.

Des conseils pour les élus

«La législation a évolué et les élus locaux ont un réel besoin en matière d'informations concernant les procédures de sanctions à appliquer en cas de dépôts sauvages dans leur commune» constate Pascal Gouhoury, Président du SMICTOM et du Pays de Fontainebleau.

Chaque acteur a son rôle à jouer pour endiguer ce fléau.

Le SMICTOM se mobilise pour accompagner et conseiller les élus dans une gestion collective et durable des déchets. Ainsi, le syndicat publiera prochainement un guide de procédures simplifié qui expliquera les différentes sanctions et recours possibles avec des modèles de courrier et d'arrêtés types.

Toutes les solutions pour éliminer proprement ses déchets sont à retrouver sur : www.smictom-fontainebleau.fr ou sur facebook @smictomfontainebleau





CONTACT

Pour toute demande ou question, contacter :

Jennifer Dos Santos
Chargée de communication

SMICTOM de la Région de Fontainebleau
BP 04 - Veneux-Les Sablons - 77250
Moret-Loing-et-Orvanne
Tel. : 01 60 70 71 93 | Mob. : 06 74 88 11 76
communication@smictom-fontainebleau.fr

www.smictom-fontainebleau.fr



@smictomfontainebleau

